

ATTESTATION NUMÉRIQUE ANNUELLE DE SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

Année 2025

**NOTATION ÉCO ÉNERGIE
TERTIAIRE**
1 feuille verte



 L'entité est conforme au dispositif Eco Energie Tertiaire pour 2030

Réf. OPERAT EFA : 26060017600010_06130_IHM_657320

Entité : **CENT HOSP GENERAL DE GRASSE CLAVARY SITE CLAVARY**

Adresse : **0 CLAVARY
06130 GRASSE**

Zone climatique : **H3**

Assujettissement : ☐ Bâtiment en entier ☐ Partie de bâtiment ☒ Ensemble de bâtiments

Catégorie d'activité majoritaire : **Santé - Centres Hospitaliers**

Objectifs

Modulation des objectifs : ☐ Volume activité ☐ Dossier technique

Objectifs en valeur absolue 2030 : **135 kWh/m²/an**

Objectifs en valeur relative 2030 : **223 kWh/m²/an**

Les objectifs sont susceptibles d'être modulés en fonction du volume d'activité et/ou du dossier technique, conformément aux dispositions réglementaires.

Suivi des consommations

 Consommation surfacique EF PCI (ajustée des variations climatiques)
 Évaluation émissions CO₂ surfaciques (brutes)

Référence 2013

2023

2024

2025

 372 kWh/m²/an

 76 kg eq. CO₂/m²/an

 242 kWh/m²/an

 32 kg eq. CO₂/m²/an

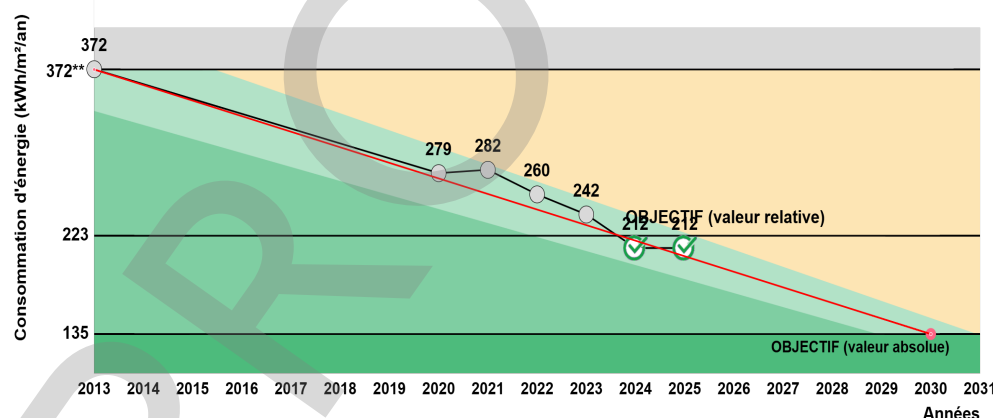
  212 kWh/m²/an

  23 kg eq. CO₂/m²/an

  212 kWh/m²/an

  22 kg eq. CO₂/m²/an

Suivi période 2020-2030



Légende

-  Ratio de consommations supérieur au ratio de référence modulé**.
-  Ratio de consommations supérieur de plus de 10% à la tendance vers l'objectif en valeur absolue.
-  Ratio de consommations dans la tendance attendue vers l'objectif en valeur absolue.
-  Ratio de consommations inférieur à la tendance vers l'objectif en valeur absolue.
-  Ratio de consommations inférieur à l'objectif en valeur absolue.
-  Tendance vers l'objectif en valeur absolue.
-  Consommation ajustée des variations climatiques supérieure à l'objectif 2030.
-  Consommation ajustée des variations climatiques conforme à l'objectif 2030.

**Le ratio de référence modulé peut être différent du ratio de consommations déclaré pour l'année de référence du fait de modulations. Pour + d'information sur le ratio de référence modulé, voir le document « Guide utilisateur OPERAT – Objectifs et Attestation » sur OPERAT.